



ASSEMBLEE GENERALE de LIGUE

tenue à **TARBES-SEMEAC** le **08 février 2014**

Présents : 38 clubs sur 71 sont représentés, totalisant 189 voix sur 258 possibles : le quorum est atteint. 7 Présidents de CD sont présents, 1 absent excusé (maladie).

Ordre du jour : compte-rendu moral – bilan financier – présentation des actions futures – vote du tarif des licences – vote complémentaire au Comité Directeur – vote des représentants à l'AG de la FFTA – remise de récompenses – Repas – présentation du Plan de Développement et acceptation par l'assemblée – présentation des actions de l'E.T.R. - rapports des commissions Arbitrage, Sportive, Féminine, Parcours – questions / réponses.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale est ouverte à 9 h 45, selon horaire défini dans la convocation, en présence de M. Francis TOUYA, représentant le CROS de Midi-Pyrénées et la Mairie de Tarbes.

Le Président Didier RAMI souhaite la bienvenue aux présents, remercie M. TOUYA de sa présence, et l'excuse par avance de devoir quitter l'assemblée en cours de matinée en raison de ses nombreuses obligations.

Christine MARLEAUX, Présidente du CD 65, souhaite à son tour la bienvenue aux présents.

M TOUYA souligne que le tir à l'arc est d'abord une implication de tous les bénévoles, qu'on aide et qu'on n'attend pas toujours tout des autres.

Remerciements à la Mairie de Tarbes qui a permis l'amélioration de la salle d'entraînement, en partenariat avec le club (travaux d'isolation : 12 000 € ; le club a participé à hauteur de 4 000 €).

Jacques BERT « se retire, mais ne démissionne pas ». Il souligne l'importance d'une bonne entente, qui passe par la participation aux manifestations sportives locales.

Il a passé « ¼ de siècle au Comité Directeur de la Ligue », il est « le Meuble », « l'Ancêtre » et souhaite que l'ambiance continue comme elle est depuis 7 ans maintenant.

Didier RAMI remercie également Pierre CAZERES qui a beaucoup fait pour l'arbitrage sur Tarbes.

Jacques BERT et Pierre CAZERES se voient remettre des souvenirs en remerciement de leur implication et de leur dévouement.

MANQUE DE REPRESENTANTS POUR L'AG DE LA FFTA

Après renouvellement de l'appel à candidatures, seules deux personnes se sont présentées. Didier RAMI sollicite donc des candidatures de dernière heure : Jacques BERT se propose.

COMPTE-RENDU MORAL

Licences : augmentation de 8 à 10 % : c'est une progression quasi linéaire.

Labels (un tableau montre les clubs labellisés) : la modification du dossier est allégée : certains

points sont directement renseignés informatiquement (partie sportive en particulier) ; il n'y a plus de différence entre cible et parcours dans les résultats en championnats de France.

Les demandes de labels seront finis de traiter par la Ligue avant la fin du mois ; c'est un gros travail pour le Président de Ligue qui doit vérifier, annoter et valider.

Equipes et podiums : plusieurs tableaux montrent les équipes en D1, D2, DNAP ; les archers en Haut Niveau ; le nombre de médailles en championnats de France ; les archers en Equipe de France et en sélection nationale ; une photo du Trophée des Sports MP avec Mélanie GAUBIL en catégorie Espoirs.

Réponses aux questions posées à l'avance, concernant la D2 : le club de Rodez avait inscrit une date au calendrier pour une manche de DRE ; la date de D2 à Blagnac (comme toutes les dates de D1 et D2 données par la FFTA) a été ajoutée après clôture du calendrier et il n'a pas été possible de modifier pour éviter le doublé. Il est difficile de trouver des clubs volontaires pour les organisations, et ils sont tributaires de l'occupation des stades ou terrains. La gêne occasionnée pour l'entraîneur est qu'il ne peut se partager quand 2 équipes sont engagées l'une en D2, l'autre en DRE.

Il peut aussi y avoir un problème de nombre d'arbitres (une compétition ordinaire a lieu également le même jour à Bressols). Thérèse DROUI, PCRA, pense que toutes les compétitions pourront être pourvues, mais remarque que le nombre de compétitions augmente et que le nombre d'arbitres devra être supérieur à 1 par club organisateur dans un proche avenir.

Rappel des subventions d'organisation : le club reçoit 500 € pour l'organisation d'une manche, mais seulement s'il en fait la demande. La subvention pour un Championnat de Ligue est de 0,50 € par archer, mais a posteriori et s'il en fait la demande.

Trophée des Pyrénées : merci à Michel POURCHET pour la préparation d'un parcours toujours différent. Les dates 2014 : 5-6/04 à Cordes (même jour que l'AG de la FFTA), et le 13/04 à Huesca (même jour que le championnat de Ligue à Cahors, mais les Espagnols n'ont pu décaler)

Formations : le bilan sera donné un peu plus tard par Nicolas JONETTE. Bernard RAYNAUD n'a pu participer et a démissionné pour raisons de santé, Gisèle GALLET l'a remplacé dans le jury d'examen final de janvier.

Robin des Bois : partenariat entre les organisateurs du spectacle et la FFTA. Appel à bénévoles pour des Entraîneurs et des bénévoles pour distribuer les flyers.

Questions orales : qu'en est-il de l'assurance fédérale, les licences commencent le 1er septembre, il n'y a plus de période de recouvrement d'une année sur l'autre : réponse : l'assurance couvre les anciens licenciés jusqu'au 30/09. Pour les nouveaux, leur assurance Maison ou Individuelle les couvre comme tout sportif non professionnel.

Labellisation : le club de Montech a été oublié dans la liste distribuée pour l'AG. Dont acte.

Concours féminins : subventions : coût et pérennisation ? A voir. Il est regrettable qu'après plusieurs années on doive encore compléter les pas de tir, les femmes concourant peu.

Stages d'archers : le Tarn et Garonne organise des stages d'archers ; y a-t-il ou pourrait-il y avoir de tels stages au niveau Ligue ? Possible quand un Centre d'Entraînement existera.

VOTE DU RAPPORT MORAL : adopté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER

Alain GARRABÉ, trésorier de Ligue, donne lecture et explique le bilan financier, qui a été vérifié par Jérôme CADIEUX ; ce bilan porte sur environ 500 lignes de comptes, quelques modifications de ventilation ont été demandées et faites, une erreur de 19,99 € décelée (facturation en décembre au lieu de janvier). Par ailleurs, le taux de remboursement des frais kilométriques est un peu haut par rapport à la base donnée par les impôts (0,33 € au lieu de

Répartition par postes principaux : dépenses : salaires : 24,35 % ; déplacements 21,84 % (arbitres, DE, CTSR, élus, Semaine Jeunes, TNJ, Open de France Nature, Trophée des Pyrénées) ; aides et récompenses (13,39%) , restauration formation, équipes, réunion régionale des arbitres (10,24%) ; hébergement équipes (9,73%) ; divers : manuels d'arbitrage, tenues d'arbitres,

inscriptions équipes, inscriptions calendrier, CROS, abonnement Sport Région, (12,40%), frais organisation DRE... (voir fiches bilan financier)

Recettes : cotisations : 61,67% ; subventions : 20,40% (DRJSCS, en baisse de 16,70% ; Conseil Régional, en baisse de 7% ; FFTA) ; participations 12,80% (stagiaires en formation, stages Jeunes, frais d'AG, arbitres, organisation DRE). Produits financiers : 1,16%

Les contributions bénévoles s'élèvent à 3,04% (frais de déplacements non réclamés, frais déclarés auprès du fisc)

La Boutique ferme car la FFTA n'accorde plus de remise aux Ligues pour commandes groupées ; les clubs peuvent commander avec le profil « Dirigeant » (prélèvement sur le compte club)

A noter que les comptes sont décalés par rapport aux licences, ce qui fait apparaître une bonne situation en décembre, avec un excédent plus important qu'il n'est réellement : le plan comptable est sur l'année civile, si bien que les licences viennent de rentrer ; en année sportive il y a en fait environ 42 000 € pour couvrir les frais en attendant les rentrées de subvention.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER : adopté à l'unanimité.

ACTIONS ET PROJETS POUR 2014

Poursuite des actions et **projet de création d'un Centre d'Entraînement Régional.**

Pour compléter le Parcours de l'Excellence Sportive, il manque un niveau destiné aux Jeunes et Adultes qui veulent s'améliorer et progresser, mais qui ne peuvent entrer en Pôle Espoir ou à l'INSEP. Un projet est à l'étude, sur une structure basée au CREPS qui recevrait et financerait les installations. La Ligue aurait à prendre en charge un B.E. : malgré les aides à l'emploi (qui sont dégressives sur plusieurs années), il reste une part à la charge de l'employeur, donc de la Ligue. Plusieurs possibilités ont été évoquées en Comité, et une proposition d'augmentation des licences est soumise à l'assemblée : il s'agit d'anticiper la création et les pertes de subventions actuelles. Il n'y a pas eu d'augmentation par la Ligue depuis 2004.

Question : les installations seront payantes pour les archers (800 € par an) : qui voudra y aller ?

Nicolas JONETTE **développe le projet de création** ; il remarque que les Jeunes cherchent à concilier études et sport, alors que la structure intermédiaire entre Groupe Elite et Haut Niveau fait défaut en Midi-Pyrénées. Il faut augmenter la visibilité du tir à l'arc, alors que les listes de sportifs de Haut Niveau se tassent. Augmenter les possibilités d'entraînements quotidiens, voire bi-quotidiens, est nécessaire et une telle structure le permettra, avec un entraîneur qui pourra suivre les mêmes archers tous les jours. Le CREPS a un centre de formation aux métiers du sport : c'est un atout pour le développement de notre discipline dans la région, le seul centre actuel est celui de Chenevières. Le Centre sera ressources pour les entraîneurs de nos clubs qui pourront demander conseil, et pourra recevoir les regroupement des Groupes Espoirs, les stages de formation, de perfectionnement... Il sera ouvert également aux CD et aux clubs désirant faire un stage archers. C'est une réponse aux exigences du Ministère des Sports en matière de diffusion des savoirs.

Fonctionnement : 1 entraîneur présent pour 10 archers post-bac ; accès au centre médical, au centre de recherches, aux salles de cours, de musculation, aux autres installations.

La Ligue prendra en charge une partie de l'accès aux structures pour le groupe.

Il y aura un pas de tir à 70 m avec salle de tir à fenêtres pour entraînement toute l'année.

Il est prévu d'embaucher sur une base de 20 h par semaine, avec plein temps possible par la suite.

On ne peut choisir de faire l'essai pour un an, l'engagement doit être plus long (4 ans). Les sportifs éloignés pourront choisir d'avoir un suivi modulé selon leurs possibilités. Le centre est orienté vers le tir olympique, mais pourra aider des archers de parcours pour du travail technique (terrain plat !).

Un budget prévisionnel est proposé, concernant ce projet de centre : à charge de la Ligue : le salaire du B.E. (base 20 h/semaine), une participation à l'adhésion des archers, l'achat des blasons, du matériel pédagogique ; en recettes : aide à l'emploi, subvention du Conseil Régional, allègement « Fillon », augmentation des licences de 1 € sur la licence 2015, puis 0,50 € les deux années suivantes. Le différentiel est de 15 800 € pour 5 ans sur l'ensemble du budget, car il faut tenir

compte de l'augmentation nécessaire des budgets des Commissions (mais on prévoit des économies sur la Semaine Jeunes, le stage Elite, les hébergements au CREPS). Le différentiel sans augmentation des licences serait de 44 000 €, et grèverait très largement les réserves de la Ligue. Didier RAMI rappelle qu'il s'agit là de la première augmentation de la part Ligue demandée depuis 10 ans.

VOTE POUR LE PROJET : 0 non, 17 abstentions, **ADOPTÉ**

VOTE POUR LE BUDGET PREVISIONNEL : 0 non, 17 abstentions, **ADOPTÉ**

REMISE DES RECOMPENSES AUX MÉDAILLÉS

Le Président Didier RAMI remet un chèque aux archers ayant réalisé un podium aux différents Championnats de France, ainsi qu'à Mélanie GAUBIL pour ses performances réalisées avec l'équipe de France sur les championnats européens et mondiaux.

ELECTIONS

ELECTION DES REPRÉSENTANTS À L'AG DE LA FFTA : dans la convocation à l'AG de la Ligue un appel à candidatures avait été lancé par courrier postal, courriel, et par le site, en même temps que l'appel à candidatures pour le Comité de Ligue. Aucun candidat ne s'étant présenté pour représenter la Ligue, à la date donnée, une relance avait été faite le 31/01 par courriel seulement. Deux candidatures ont été reçues. Le nombre de représentants étant fixé à 3, un nouvel appel a été lancé en début d'AG, amenant une candidature supplémentaire.

Les élections à bulletin secret ont donné comme représentants de la Ligue Midi-Pyrénées à l'AG de la FFTA :

GALLET Gisèle (189 voix), PAPILLARD Cécile (189 voix), BERT Jacques (189 voix).

Tous trois sont élus, il n'y a pas de remplaçant.

ELECTION AU COMITÉ DE LIGUE : 3 membres à remplacer ; il y avait 6 candidats.

Les élections à bulletin secret donnent comme résultats :

BERAIL Pierre : 79 voix ; COUCOULE Pierre : 85 voix ; MARCHAND Eric : 60 voix ;

MARLEAUX Christine : 140 voix ; MOREAU Isabelle : 113 voix ; PASCAL Michel : 119 voix.

Sont élus : MARLEAUX Christine, MOREAU Isabelle, PASCAL Michel.

Merci aux scrutateurs des deux votes, Jean-Pierre ALVAREZ (Millau) et **XXXXXXXXXXXXXX** qui ont travaillé au dépouillement pendant l'apéritif et le début du repas.

PLAN DE DEVELOPPEMENT

En l'absence de Bernard BARASCUD, c'est Gisèle GALLET qui donne lecture des grandes lignes du Plan, par ailleurs envoyé à l'avance aux clubs et aux Présidents de CD.

Les orientations retenues prioritairement concernent l'organisation (optimisation et renforcement des liens entre les différentes structures, Ligue, CD, clubs), le développement (accessibilité aux infrastructures, formations, actions vers le Loisir), la communication (interne et externe), le financement, des actions pour accroître la présence des féminines, pour aider le Haut Niveau régional à progresser.

Le Plan de Développement est bien ressenti par l'assemblée et semble correspondre aux attentes d'un certain nombre.

ACTIONS DE L'E.T.R.

L'Equipe Technique Régionale est une instance qui œuvre pour développer les missions Sport et Formation. Un B.E. supplémentaire est venu se joindre à l'ETR cette année.

Stages Tremplin : pour la détection et l'évaluation : le nombre de Jeunes vus est en diminution cette année.

Il y a 6 **Groupes Espoirs**, dans le Lot, le Tarn, la Haute Garonne (2), les Hautes Pyrénées, le Gers.

Le **Groupe Elite** regroupe les meilleurs Jeunes de la Région ; 8 d'entre eux ont participé aux 3 TNJ (tournoi national Jeunes) ; ils ont participé à la Semaine Jeunes à Vichy. Cette Semaine Jeunes change de forme en 2014 pour devenir championnats jeunes.

Les archers reçoivent une aide personnalisée ; on constate que le niveau sportif monte peu à peu.

Le Centre d'Entraînement au CREPS pourra aider à une meilleure formation.

Il y avait 6 jeunes en haut niveau en 2013 (baisse), mais on remonte en 2014.

On constate une baisse du nombre de participants en tir Fita, tout comme une baisse du nombre d'archers participant aux championnats de référence.

Jeunes compétiteurs (3 scores) en Fita : environ 80 l'an passé, 58 en 2013.

En Midi-Pyrénées, il y a 18 Fita, contre 40 en Aquitaine ! Equipes de ligue : moyenne de 4 équipes, contre 10 en Auvergne ! Notre région se situe dans le milieu du tableau, ce qui veut dire que nous pouvons faire mieux.

A noter que la FFTA a connu en 2013 une légère baisse du pourcentage de licenciés jeunes, et une baisse également du nombre de fitistes (1335)

Clubs ETAF : c'est un label pour les clubs formateurs ; il faut 6 jeunes compétiteurs arc classique (minimum 3 participations) en Fita, avec 500 pts de moyenne, et 3 années de licence dans le club.

Le label est donné pour 2 ans ; en Midi-Pyrénées, le club de BALMA BTA est club ETAF (Ecole du Tir à l'Arc Français).

La politique sportive du club vis à vis des Jeunes influe largement, et le nombre de clubs ETAF est en diminution. Exigence 2014 : la moyenne-plancher est relevée à 520 pts pour les garçons en 2014.

Rappel du Plan de l'Excellence Sportive ; il manque actuellement un niveau entre le PES régional et le PES national. Les clubs ETAF sont plus associés à la FFTA, avec maintenant une priorité pour les Benjamins et Minimes, les Pôles Espoir plus pour les Minimes ; les Cadets, Juniors et Seniors étant concernés par l'INSEP. Les clubs doivent s'intéresser surtout aux Poussins, Benjamins et Minimes pour les attirer vers le haut niveau.

Des formations vont être mises en place pour permettre aux entraîneurs de mieux se tourner vers le jeune public.

Formations : 6 stages d'Assistant à l'Entraîneur ont été faits en 2013, soit 40 assistants formés.

Cela répond à une demande des clubs ; mais il faut maintenant savoir combien se serviront de cette formation pour devenir Entraîneurs 1.

Entraîneurs 1 : 17 candidats aux pré-requis, 8 reçus en formation ; examen final : 11 candidats, 11 reçus (certains avaient échoué la 1ère fois).

Entraîneurs 2 : 2 candidats en formation ; la formation est « à la carte » et dure de 6 mois à 2 ans.

Formations complémentaires : 3 ont été organisées, sur 5 prévues. Rappel : c'est gratuit et on en fait plusieurs la même année.

Question : est-il possible de savoir pourquoi un candidat a échoué aux pré-requis ? → Il doit demander à l'ETR sur quels points il a échoué. Certains CD font des formations avant pré-requis.

CNDS : baisse de la dotation d'environ 10% : il faut des projets structurants pour obtenir un financement.

L'un des axes est l'emploi : on peut procéder à un regroupement de clubs + le CD par exemple (voir dans le GERS). Le seuil est passé à 1 400 € par club au lieu de 900 € : il y a aura donc moins de clubs subventionnés. Il faut impérativement un plan de développement ou un projet associatif (clubs)

COMMISSION ARBITRAGE

Thérèse DROUI, PCRA (Présidente de la Commission Régionale des Arbitres) fait le point : il y a à ce jour 52 arbitres dont 14 femmes (10 toutes options, 27 Fita, 14 Nature, 5 Campagne, 2 Beursault) 1 arbitre jeune, 5 arbitres assistants (dont 2 femmes), 22 candidats arbitres (dont 8 femmes).

Depuis avril 2013 des PCDA font le lien entre les arbitres et clubs et le PCRA.

Il y a 2 réunions par an, en avril et en novembre, pour assurer la formation continue des arbitres par des études de cas et de questions d'arbitrage qui se posent.

Une réunion à Paris a lieu chaque année pour les PCRA, plus une réunion des formateurs (8 dans la Ligue) : ils participeront à cette réunion par moitié chaque année et tireront le challenge des arbitres
Objectifs et formation : il y a actuellement une moyenne de 1 arbitre par club organisateur, mais la situation est très variée et fragile (départ, maladie... de l'arbitre et le club n'a plus personne). Il ne faut donc pas attendre pour solliciter d'autres candidats. Pour entrer en formation il faut faire une demande écrite au PCRA, qui remet un manuel de l'arbitre (à charge du candidat de le tenir à jour, il n'y a plus de mises à jour papier de la FFTA). Un « parrain » est nommé pour aider le candidat ; il y a des stages pratiques (merci aux clubs de recevoir les candidats), 4 réunions de formation d'1/2 journée, plus un examen blanc. L'examen consiste en 100 questions de type QCM et des études de cas.

Les arbitres assistants ont 4 sessions pour obtenir l'examen complet.

Résultats des derniers examens : en avril : option campagne : 2 reçus sur 2 ; Fita : 3 reçus sur 4 ; Nature : 2 reçus ; Assistants : 4 reçus ; jeune 1 reçu ; en novembre : Fita : 3 reçus ; Beursault : 1 reçu ; Assistant : 1 reçu ; Nature : 3 échecs.

Sur le site de la Ligue la partie Arbitrage a été remaniée ; on y trouve les rubriques Arbitres (fichier) ; Formation (documents, examens, études de cas) ; Outils (aide-mémoires, feuilles de tir) ; Compte-rendus de réunions ; Infos CNA ; calendrier.

COMMISSION SPORTIVE

On note une augmentation du nombre de compétitions : 83 en 2010, 97 en 2014.

Rappel : les inscriptions au calendrier et le paiement doivent être faits dans les temps.

On recherche des organisateurs pour les manches de la D.R.E., qui connaît une augmentation du nombre d'équipes : 3 féminines et 11 masculines en 2013 (en 2009 : 1 et 6). Le nombre d'équipes en arc à poulies reste stable.

FEMININE

« **Résolument féminin** » : (Jo LAMOTHE) il s'agit d'un challenge dans la ligne de « la Ronde des Filles » : suite au départ de Rachel RAVIDAT, la Commission Féminine n'a pu le faire cette année.

Ce challenge propose à des équipes de 3 archères, de club, inter-clubs, ou départementales, de même arme, de tirer dans une même compétition (même départ), un tir en salle, un fédéral et un fita, sur une saison qui va d'une A.G. de Ligue à l'autre. Les catégories retenues vont de Cadette à Super-Vétéran. Les inscriptions doivent se faire en début de saison (avant le 1er tir), et sont sans modification possible en cours de saison. Le classement se fait sur les scores cumulés des 3 manches.

Un formulaire d'inscription à faire signer par l'arbitre sera à disposition des équipes sur le site.

Restriction : les équipes (et non le club) de DRE, D2, D1, DNAP sont exclues du challenge.

Question : faut-il donner de l'argent ? Ou un trophée ? → Jo LAMOTHE demandera aux archères leur préférence.

PARCOURS

2 **stages de perfectionnement** pour les archers ont été organisés en 2013, à Graulhet et à Fonsorbes ; le 3^e a dû être annulé, la date était celle de la Fête des Mères. 36 archers ont pu suivre l'un des stages, 10 à 15 personnes ont dû être refusées.

Open de France : l'équipe masculine 1 a eu la médaille d'OR ; une équipe 2014 sera composée à peu près des mêmes archers. 3 équipes partiront (2 H + 1 F) en région Provence-Côte d'Azur.

Résultats: GRAULHET médaille d'Argent en tir Nature par équipe ; en individuel 1 médaille d'Or,

4 d'Argent et 4 de Bronze en Nature, 3 d'Or, 6 d'Argent et 3 de Bronze en 3D.

Championnat du Monde 3D félicitations à Loïc RIBES et à Robin GARDEUR qui ont été sélectionnés et se sont placés respectivement 12^e et 16^e sur 36 compétiteurs dans leurs armes respectives.

Objectifs 2014 : reconduction ds stages de perfectionnement, l'Open de France en espérant le ramener en Midi-Pyrénées, et on souhaite autant de médailles individuelles.

BEURSAULT : félicitations aux 33 archers qui ont participé à l'unique compétition qui a lieu en MP en 2013, à Castelsarrasin ; 5 ont obtenu la sélection, et ont ramené 3 médailles, dont une d'OR. Un exploit quand on sait que rater une seule flèche renvoie très loin dans le classement du Championnat ! Rendez-vous en 2014 à Pechbonnieu.

CAMPAGNE : 3 compétitions dont un Arrow Head en 2013, c'est peu pour des qualifications, surtout pour les plus jeunes qui ne tirent pas aux distances internationales. Cela a pourtant été suffisant pour une dizaine d'archers qui sont allés aux championnats de France (saluons Loïc RIBES qui a remporté la médaille d'Argent en Bare Bow). En 2014, il y a déjà eu ou il y aura 4 compétitions dont un Arrow Head ; souhaitons aux archers Midi-Pyrénéens de bons tirs pour pouvoir partir à Château-Arnoux dans les Alpes de Haute-Provence (championnats de France Jeunes et Scratch), et en région parisienne pour les vétérans et super-vétérans.

MEILLEURE PERFORMANCE Super-Vétérans (oubli dans les résultats sportifs) : Jean-Marc CAPO en match 15 flèches : 146 points (réalisé à Tulle le 12/08/2013)

QUESTIONS DIVERSES

- Plan de Développement : organisation de rencontres départementales pour échanges : y aura-t-il un membre de l'ETR ? → a priori, c'est possible
- Nouveaux rythmes scolaires ? Cela peut aider à obtenir des subventions ; demande de formation Jeune Public → cela est prévu par l'ETR
- Finances : la DRE a plus de recettes que de dépenses → la Ligue prend en charge les frais d'arbitrage, mais ceux-ci sont globalisés, ils n'apparaissent pas à part pour la DRE.
Rappel : organiser une DRE ne coûte rien au club organisateur ; il s'agit d'organiser un Fita avec +/- 25 cibles, un marquage du terrain pour le tir par équipes ; et il y a plus d'arbitres.
- Contrôles antidopage : il y a lieu de faire signer une autorisation parentale annuelle, pour le cas où un « contrôle invasif » serait procédé (prélèvement de cheveux ou analyse de sang). En cas d'absence des parents et d'autorisation, les services ne peuvent procéder au contrôle et le jeune archer est déclaré positif. Attention : les contrôles antidopage peuvent se faire ailleurs que sur les grosses compétitions.

A 16 H 30, les questions diverses orales étant épuisées, le Président Didier RAMI lève la séance, non sans avoir au préalable remercié les participants, les bénévoles des clubs et les membres du Comité Directeur de Ligue. Jacques BERT, qui accueillait l'AG, remercie également tous les participants, donne rendez-vous à certains au lendemain pour le Championnat en Salle des Jeunes, et souhaite bon retour aux autres.